Faits Divers

— Nous apprenons de source certaine qu'un ingénieur de Paris s'occupe d'établir le plan, pour l'exposition de 1878 d'un observatoire gigantesque, en métal, d'une construction entièrement nouvelle et d'égale résistance sur tous ses points. Il aura 260 mètres de haut, soit 104 mètres de plus que le monument le plus élevé du monde, qui est la pyramide de Chéops (146 mètres au-dessus du sol.)

Cet observation servira en même temps de phare électrique, en voyant la lumière à 50 kilomètres.

Un double ascenseur mû par une nouvelle force hydraulique transportera les curieux, qui auront la faculté de s'arrêter à chacun des onzes étages où s'arrêtera l'appareil. Un signal électrique avertira de chaque départ.

Des expositions spéciales d'instruments d'optique et des buffets seront installés à chaque étage.

En outre des ascenseurs, deux escaliers de 1,320 marches seront établis, qui permettront aux amateurs de se donner un avant-goût de l'ascension du Mont-Blanc, moins la fatigue et le pittoresque.

— Un crime horrible a été commis hier, faubourg de Vienne, à Blois.

Pilon et Alaurent avaient déjà eu une petite discussion au sujet d'une somme de 20 centimes, reste de la monnaie rendue chez un marchand de vins et, qu'au dire d'Alaurent, Pilon se serait indûment appropriée. Au repas de deux heures, Alaurent, demande à son patron une somme de 1 fr. 15 c. en à-compte.

Selon Alaurent Pilon, couché à terre pour se reposer, crie au patron de refuser cette avance.

— Tais-toi, lui répond Alaurent, ou... et en même temps il lève la cognée redoutable dont se servent les ouvriers scieurs de long, et, d'après lui, sans qu'il s'en soit rendu aucun compte, l'arme pesante s'abat sur le malheureux Pilon couché à ses pieds et lui fend la tête depuis la nuque jusqu'aux dents.

Pilon est mort sur le coup.

Quant à Alaurent, terrifié, désespéré, il a été en compagnie du patron faire sa déclaration et s'est livré à la justice.

L'ASSASSINAT DE MONTREUIL. — Dimanche dernier, dans la soirée, quatre jeunes gens, qui avaient organisé une partie de plaisir, sortaient de Paris se dirigeant sur Montreuil où ils devaient faire un déjeuner sur l'herbe.

C'était M. Jean Riom, demeurant rue Sainte-Marguerite, 11 ; un de ses cousins M. Antoine Chausson, sa jeune femme et une de ses amies.

Arrivée à Montreuil, la bande joyeuse choisit dans le parc une pelouse bien abritée par de grands arbres, et le repas commença.

Il fut, comme on pense, très joyeux, les deux jeunes gens rivalisaient d'entrain et de verve pour amuser les femmes ; certaines taquineries même ne furent pas exclues, si bien qu'à un certain moment, après avoir bu six ou sept bouteilles, Antoine Chausson trouva que Jean Riom, causait un peu trop familièrement avec sa femme. Il avait vu, disait-il, son cousin prendre galamment la taille de sa femme. Après quelques injures, il entra dans une colère très grande qui dégénéra en lutte, et dans laquelle Chausson frappa Riom dans la région du cœur, avec un couteau-poignard dont la lame était très affilée.

Riom poussa un cri et tomba raide mort.

Le meurtrier prit aussitôt la fuite avec sa femme et tous deux ont été arrêtés le lendemain du crime.

SUICIDE. — On écrit de Saint-Martin de Clelles à l'*Unité française* :

Le 21 mai, à sept heures et demie du matin, le nommé Pierre Ville, âgé de 24 ans, domicilié à Saint-Martin de Clelles, qui depuis trois ans avait des relations avec une jeune fille de la localité, la nommée Désirée Dallais âgée de 19 ans ; ayant appris que sa maîtresse était fiancée avec un autre jeune homme des environs et que les bans devaient être affichés le lendemain, se rendit chez un de ses amis et sous un motif frivole, lui emprunta un revolver. Le sieur Ville se rendit ensuite au domicile de la jeune fille et la trouvant dans la cour en train de prendre de l'eau à la fontaine, lui demanda à s'expliquer sur les bruits qui circulaient relativement à son prochain mariage. La jeune fille lui avoua la vérité ; l'amant abandonné s'empara alors de son revolver, tira deux coups sur sa maîtresse qui légèrement atteinte, se sauva vers la maison. Ville lâcha un troisième coup sur sa victime qui se précipitant dans le couloir de la maison, tomba en disant : Mon Dieu ! Mon Dieu ! Quand son frère et sa sœur accoururent au bruit des détonations, ils ne trouvèrent plus que le cadavre immobile de Désirée Dallais ; une balle avait atteint le poumon gauche et pénétré jusqu'au cœur.

Quant à Ville, tournant contre lui-même l'arme meurtrière, il se tira deux coups de revolver sous le menton ; au second, il tomba comme foudroyé. On le crut mort, mais il reprit ses sens, et quand les gendarmes arrivèrent, ils le trouvèrent caché, dans une mare de sang, derrière la maison, mais ayant toute sa connaissance.

— Un enfant de douze ans, qui habitait Hières s'est noyé le 13 de ce mois, dans des circonstances singulières :

Un chien enragé avait passé la veille dans le village. Celui des parents de cet enfant avait été mordu. Il fut aussitôt décidé qu'on irait le jeter dans le Rhône. Le grand-père de la maison voulait y aller ; mais le petit-fils lui dit de ne pas prendre cette peine et qu'il se chargeait lui-même de faire l'opération. Il prit une corde qu'il enroula autour de son bras. Arrivé vers le Rhône, il monta dans une barque, et il était déjà assez éloigné du bord quand le chien, une bête d'une assez forte taille, s'élança dans l'eau et entraîna l'enfant, qui s'est ainsi noyé.

Un autre enfant resté sur le bord, alla vite demander du secours. Tout le village se mit sur pied ; mais toutes les recherches furent inutiles, et ce n'est que vendredi dernier que le jeune Michaud a été retrouvé sur le territoire de la commune d'Authon.

— On mande de Calais :

« Les travaux d'essais concernant le tunnel sous-marin, viennent de commencer à Sangatte. Le puits est déjà creusé à une profondeur d'une quarantaine de mètres. Les travaux sont poussés très vigoureusement : les ouvriers travaillent nuit et jour. Une pompe d'épuisement est installée pour absorber les eaux qu'on rencontre en assez forte quantité.

» On sait que ce puits doit être d'une profondeur de cent mètres au-dessous du niveau de basse-mer. On percera ensuite sous la mer et dans le terrain calcaire une galerie qui lui sera perpendiculaire et qui aura un kilomètre de longueur. C'est ce qu'on appelle la galerie d'essai. S'il ne surgit pas pendant le percement des difficultés qui démontrent que le travail impraticable, le tunnel sera définitivement commencé. »

— Un établissement de bains de Rouen a été hier soir le théâtre d'un tragique événement.

Vers dix heures, dit le *Nouvelliste*, un homme jeune, mis d'une façon élégante, vint demander à prendre un bain. Pendant qu'on le lui préparait, il eut avec un des employés de la maison une conversation assez longue ; il s'informa, entre autres choses, du prix de différentes tables d'hôte de la ville, et demanda qu'on voulût bien, à sortie du bain, lui indiquer le chemin d'un hôtel.

Il avait l'air fort calme, et rien ne faisait deviner la résolution qu'il avait prise.

A 11 heures on s'étonna de ne pas le voir sortir ; on frappa à sa porte dans la crainte qu'il ne fût indisposé et, comme on ne reçut aucune réponse on se décida à entrer.

Quel ne fut pas l'effroi du garçon en apercevant ce malheureux au milieu de sa baignoire, dont l'eau était toute rougie par le sang qui s'échappait de nombreuses blessures qu'on voyait sur sa poitrine !

Tout le personnel accourut et, bien vite, on envoya chercher un médecin.

On eut alors l'heureuse idée de mander M. Lemaître, pharmacien, qui un instant après arrivait. Il fit sortir de sa baignoire ce malheureux qui, malgré ses blessures, eut encore la force de s'aider lui-même. On l'assit sur une chaise et on s'aperçut que le sang coulait à flots de sa jambe droite. Il s'était coupé une artère.

Ce n'était pas d'ailleurs la seule blessure. La poitrine était littéralement criblé de trous, mais l'arme dont il s'était servi, — un canif à quatre lames, — n'avait pu pénétrer assez profondément pour atteindre le cœur. Dans son acharnement à se détruire, il avait alors cherché à trancher les veines du poignet et de l'aisselle. Les trous qu'ils s'étaient fait à chaque bras étaient si profonds, qu'on eût pu y passer un doigt.

M. Lemaître réussit à arrêter l'hémorrhagie, en comprimant avec force l'artère coupée.

— Quel motif vous a poussé à cette fatale détermination, lui demanda-t-il ?

— Je suis un malheureux, je suis déshonoré, et je n'ai pas pu me tuer. J'ai essayé de me noyer là-dedans, ajouta-t-il en montrant sa baignoire, et je n'ai pas pu.

A peine avait-il prononcé ces mots qu'il s'évanouit, en indiquant vers la glace une carte de visite, au dos de laquelle il faisait connaître les raisons de sa tentative de suicide.

Peu à peu, il recouvra l'usage de ses sens et on le transporta à l'Hôtel Dieu, où la gravité de son état le fit admettre d'urgence.

Par un sentiment que tout le monde comprendra, ajoute le *Nouvelliste*, nous nous abstenons d'entrer dans de plus grands détails. Disons seulement que cet infortuné, qui est marié et père de famille, appartient à une importante maison de commerce de notre ville.

CHOSES ET AUTRES

***

D'actualité :

— Quel drôle de spectacle ! le prince Napoléon embrassant le parti radical sur les deux joues !

— D'autant plus drôle, que le parti radical lui tourne le dos !

***

La révolution de Constantinople caractérisée d'un mot :

C'est une expérience de *softage* !

***

Un mot horrible du *Charivari* :

La loi municipale est une des grosses préoccupations de la Chambre. Elle sera aussi libérale que possible.

— Nous allons *Marcère* en avant, prononçait hier un député marseillais.

***

Le dimanche de l'entrée des Versaillais dans Paris, un poste important, aux environs du Point-du-Jour, était occupé par une compagnie de cent fédérés à peu près, — y compris le tambour.

Tout alla bien jusqu'au début de la fusillade. Mais quand la poudre se mit à parler dans le voisinage, le capitaine prit le lieutenant à part :

Mon cher, lui dit-il, j'ai quitté la maison depuis si longtemps, que ma femme doit être mortellement inquiète. Je cours la rassurer et je reviens dans un quart d'heure. Faites-moi le plaisir de prendre le commandement jusqu'à mon retour.

— Très-bien, capitaine ; comptez sur moi.

***

A la police correctionnelle :

On amène affreux vaurien.

Le président. — Accusé Flibochard vous êtes un incorrigible. C'est la troisième fois en un an. Qu'est-ce qui vous a même encore ici ?..

Flibochard *interrompant*. — Les gendarmes !

***

Calino radical cause de l'Inquisition avec des amis :

— Les misérables, s'écrie-t-il indigné, pour faire parler leurs victimes, ils leur versaient du plomb fondu dans la bouche !

***

Le mode est aux skatings. C'est une fureur, un engouement. Chaque jour il se fonde à Paris un nouvel endroit pour glisser.

Comme s'il ne se faisait pas déjà assez de faux pas.

Progrès de L'ART **Dentaire** Dents et Dentiers sans crochets ni ressorts et posés sans douleurs.
Edouard VERBRUGHE, DENTISTE, breveté de S. M. le Roi des Belges.
Roubaix, rue de l'Espérance, 6. Roubaix
MAISON A PARIS
4, Boulevard Poissonnière 4.
NOTA. — Ces dentiers ont l'avantage de ne pas emplir la bouche, ils ne nécessitent pas l'extraction des racines et viennent soutenir des dents chancelantes. — *Succès garantis.*

Nouvelles du soir

On lit dans l'*Officiel* :

M. l'abbé Le Hardy du Marais, ancien vicaire général, est nommé à l'évêché de Laval, en remplacement de Mgr. Wicard, dont la démission est acceptée.

—

On nous écrit de Paris, le 2 juin 1876, matin :

« Hier, à la commission d'enquête sur l'élection de M. de Mun, diverses questions ont été adressées au ministère de la justice relatives au nombre d'associations religieuses, à leur personnel, à leur état de fortune etc. M. Dufaure a répondu qu'il ne considérait pas l'élection de M. de Mun comme une occasion bien à propos pour discuter ces questions ; toutefois il a accepté dit-on une interpellation spéciale à ce sujet.

» M. Germain Casse a annoncé qu'il déposerait une démande d'interpellation « sur l'inéxécution des lois de l'Etat relativement aux associations religieuses. » Cette interpellation viserait particulièrement l'ordre des jésuites.

La première chambre du tribunal civil a rendu hier son jugement dans l'affaire Borel. La demande en séparation de corps formée par Mme Borel a été rejetée. Le tribunal a ordonné que cette dernière rentrerait au domicile conjugal.

Le dernier bulletin de santé de M. Casimir Périer porte que le mieux est plus marqué.

Petite bourse du soir :

Emprunt,	104.32.
Turc,	12.85.
Egyptienne,	173.00.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

CONDAMNATION D'UN JOURNAL.

Toulouse, 1er juin. — La *Gazette du Languedoc* poursuivie à propos d'un article du 13 avril dernier sur les invalidations, a été condamnée par le tribunal correctionnel, pour offense publique envers la Chambre, à cinquante francs d'amende et aux dépens. Le journal a interjeté appel de ce jugement.

MORT D'UN AMBASSADEUR.

Venise. 1er juin. — M. le comte Apponyi ancien ambassadeur d'Autriche à Paris vient de mourir.

LES AFFAIRES D'ORIENT.

Naples, 1er juin. — Les journaux annoncent que le ministère de la marine a donné l'ordre d'armer les frégates *Terribile* et *Cariddi*.

L'amiral Martini prendra le commandement de l'escadre cuirassée actuellement à Tarente ; il a ordre de la tenir prêt à appareiller pour l'Orient.

Constantinople, 1er juin matin. — Le Grand-Vizir vient d'adresser aux représentants de la Turquie à l'étranger une dépêche annonçant que le gouvernement Ottoman allait immédiatement formuler son programme de réformes.

Constantinople, 1er juin, 2 h. après-midi. — Aujourd'hui a été donnée lecture à la Porte d'un Hatt impérial contenant un programme dont on ne connaît pas encore exactement les points.

Constantinople, 1er juin, 6 h. soir. — Un *Hatt* impérial qui vient d'être lu à la sublime Porte, proclame le maintien du cabinet actuel, l'abandon à l'Etat par le Sultan de soixante mille bourses sur la liste civile et de tous les revenus provenant des biens privés de la couronne.

Le *Hatt* impérial recommande ensuite l'équilibre du budget, l'amélioration immédiate des finances et de l'instruction publique, la réorganisation du conseil d'Etat et du ministère de la justice ; il prescrit aux ministres de rechercher la forme de gouvernement qui peut convenir le mieux à tous les sujets de l'empire sans distinction, afin d'assurer à chacun une entière liberté.

La proclamation exprime le vœu de voir resserrer de plus en plus l'amitié qui existe entre l'empire ottoman et toutes les puissances étrangères.

Le nouveau Sultan déclare en terminant qu'il est monté sur le trône par la grâce de Dieu et la volonté de la nation

Londres, 1er juin — Chambre des Communes. — M. Disraeli répondant à lord Hartington dit qu'il n'a aucune autre information sur les derniers évènements de Constantinople en dehors de celle qui a été communiquée à la Chambre mardi. Depuis le commencement de la séance il a reçu un télégramme de Constantinople ne contenant rien qui intéresse la chambre, si ce n'est que tout est tranquille et que la population mulsulmane est satisfaite.

M. Disraéli ajoute : « Le memorandum de Berlin n'a pas encore été soumis à la Porte et je dois même exprimer l'espoir qu'il ne sera pas nécessaire de le présenter. Sans doute l'état des choses est critique dans cette partie du monde.

Le gouvernement anglais a pris les mesures de précaution qu'il a cru nécessaires pour défendre les intérêts et l'honneur du pays ; il a l'intention de poursuivre cette politique de précaution. En même temps, je désire, ajoute le ministre constater de la manière la plus nette que le gouvernement est d'avis que la meilleure manière de sauvegarder les intérêts de l'Angleterre est de maintenir la paix : L'honneur de l'Angleterre ne saurait être défendu plus efficacement qu'en prenant une part principale (leading part) à l'accomplissement de cet objet. (Applaudissements).

Londres, 1er juin. soir. — Chambre des Lords. — Lord Derby répondant à Lord Strathleven lui dit qu'il ne peut pas publier la réponse de Russie relativement au mémorandum de Berlin parce que les propositions qu'il contenait n'ont pas encore été présentées à la Porte.

Le moment n'est guère propice pour discuter dans toutes ses phases l'évènement important qui vient de se produire à Constantinople. Le ministre attribue cette révolution aux sentiments spontanés du peuple turc, et ne croit pas qu'elle ait été causée par des agences étrangères. C'est un évènement dont les conséquences pourraient être importantes mais le ministre n'a aucune raison de croire qu'il en découlera autre chose que des résultats favorables. Lord Derby ajoute qu'il espère, lorsque les lords reprendront leurs séances dans une quinzaine de jours, être en mesure de pouvoir parler de cette affaire avec plus de connaissance de cause et avec plus de confiance.

La Chambre des Lords s'est ajournée au 13 juin.

Madrid, 1er juin. — Le président du Conseil des ministres a prié la commission du Sénat d'activer l'examen du projet de loi relatif aux fueros et de déposer son rapport le plus promptement possible.

704 soldats sont partis hier pour Cuba. L'ex-intendant Aldaya est également parti pour aller répondre aux accusations portés contre lui à la Havane.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 2 juin, 11 h. 50 matin.

Abdul-Aziz a écrit spontanément une lettre autographe à Mourad V, reconnaissant son avènement au trône et ajoutant qu'il aspire au repos et veut vivre dans la retraite.

Des avis de Berlin disent que la Russie n'est pas disposée à reconnaître le nouveau sultan.

Versailles, 2 juin, 3 h. 10 soir.

Chambre des députés. — L'élection de M. Gavani élu à Corte (Corse) est validée.

M. Andrieux dépose un rapport sur la proposition de M. Dréolle relative à l'abolition des permis de chasse ; ce rapport conclut à la non prise en considération.

Suite de la discussion sur la loi de l'enseignement supérieur ; M. Pascal Duprat réclame pour l'Etat le droit exclusif de conférer les grades.

Causerie militaire

Annuaire de la Réunion des officiers de terre et de mer (6e année) Prix : 1 fr. — *Le service des renseignements dans les états-majors.* Prix : 50 c. — *Essai sur l'esprit militaire.* Prix : 50 c. — *Les bois taillis, leur attaque et leur défense.* Prix : 1 fr. ANDRÉ SAGNIER, éditeur, rue Vivienne, 9, à Paris).

Puisque tous les Français sont aujourd'hui soldats, il convient d'aopeler l'attention de tous sur les excellentes publications de la Réunion des officiers de terre et de mer. Citons d'abord son *Annuaire* pour 1876, qui renferme de fort utiles documents ; ensuite cette conférence faite à Londres par le major Brackenbury, traduite par M. de Gaugler, qui offre une comparaison entre les grands états-majors allemand, russe, autrichien et français, comparaison instructive pour nous encore plus que pour les autres nations, puisque notre puissance militaire est à reconstituer du haut en bas.

Signalons encore l'*Essai sur l'esprit militaire*, par M. le Dr Arnould, chirurgien-major à l'Ecole militaire de Saint-Cyr, excellent de tous points et bien propre à élever le cœur, à former des soldats animés de l'esprit de discipline, qui souvent donne la victoire et qui aide si bien le patriotisme, cette vertu faite de sacrifices sublimes.

La brochure intitulée *les Bois taillis*, par M. L. Mentzinger, capitaine adjudant-major au 33e de ligne, donne des notions plus qu'utiles, indispensables sur la guerre offensive dans les bois. Nul Français n'ignore de quelles ressources les forêts de l'Est ont été pour nos ennemis, quel abri ils en recevaient, et comme sous les grands arbres ils défilaient sans être vus, comme ils savaient se faire des camps retranchés au milieu des bois, soit en hautes futaies, soit taillis. L'auteur indique dans sa brochure toutes les ressources que peuvent offrir ces abris naturels.

Les engagés volontaires d'un an doivent subir pendant la période qu'ils passent sous les drapeaux, des examens trimestriels et de fin d'année, à la suite des quels ils peuvent recevoir des brevets de sous-officiers. Si les examens ne sont pas bons, l'engagé est astreint à une seconde année. Si cette nouvelle épreuve n'est pas satisfaisante, il fait cinq ans comme les hommes de sa classe. Il est donc essentiel pour les jeunes gens d'apprendre les matières sur lesquelles ils doivent être interrogés. Le *Memento du volontaire d'un an*, par M. A. Dubois, dont vient de s'enrichir la bibliothèque du volontariat fondée par l'éditeur André Sagnier, est court, clair, rédigé avec méthode, et résume très bien toutes les questions relatives au corps de l'infanterie.

Nous parlerons prochainement à nos lecteurs d'une nouvelle création de la même librairie, la **Bibliothèque de la Jeunesse militaire**, dans laquelle vient paraître très prochainement l'*Histoire anecdotique du drap français*, la *Morale militaire en action*, *la France militaire et ses institutions*, trois ouvrages dus à la plume autorisée de notre sympathique confrère M. Désiré Lacroix, rédacteur au *Moniteur de l'Armée*.

COMMERCE

Avis divers

On nous écrit du Hâvre :

Vous avez reçu ma dépêche, vous donnant le résultat de la réséance de nos enchères, vous annonçant 2,140 balles exposées, 1,120 vendues, bais e 15 à 20 centimes sur mars, bonne laine fine Hâvre lavée sans frais 5,50. Petites laines rivières 5 à 5,25. Ce résultat ne nous étonne nullement, nous pensions bien que le Hâvre n'aurait pas accepté les bas prix pratiqués pendant quelques jours à la dernière ventes d'Anvers, car la production à la Plata n'ayant pas cette année subi une augmentation considérable, les importeurs attendront la fin de l'année pour réaliser car il est bon de le savoir si, par suite de quelques faillites à Buenos-Ayres et diverses liquidation en Banque, quelques importeurs ont du liquider, nous ne nous trouvons pas ici dans la même situation et c'est pour ce motif que nos cours se maintiennent ou nos importeurs retireront leur laine.

Le Nord de la France a assez bien représenté s'abstient complètement, le motif est que les peignés vendus ici établissent des prix de 7 à 7,50, et nos renseignements pris à bonne heure nous font connaître que l'on vend le peigné de 6,50 à 6,80.

Pourquoi ne pouvant pas l'établir à ce prix, le peigné devance-t-il toujours la baisse ?

Anvers, 2 juin.

Cafés. — Sans changement. On a vendu 400 balles St-Domingue, Port-au-Prince, à 46 cents consommation. A livrer on a traité 15 à 16,00 balles St-Domingue, Port-au-Prince, à 45 tel quel par 1/2 kil. consommation.

Céréales. — Froment calme très peu demandé ; la tendance est plus faible Siégl maintenu mais sans animation dans les affaires. Orge du Danube et d'Odessa vivement demandées tant pour disponible que sur livraison, la tendance est meilleure. Avoine bien voulue et prix fermes.

Fruits. — Nous ne connaissons aucune affaire en oranges. Les corinthes sont toujours très-fermes : ces jours derniers on a traité environ 35,000 kil. corinthes de Zante et de Céphalonie dans les prix de fl. 18 à 18 1/2, par 50 kil. en cet. actuellement on tient de fl. 18 3/4 à 19 par 50 kil. ent.

Figues calmes et sans affaires ; prunes, raisins et amandes sans affaires dignes de mention. Les noisettes sont fermes et en hausse : env. 80 à 100 sacs provenance de Naples ont changé de mains dans les prix de fr. 16 3/4 à 17 1/2 par 50 kil.

Laine. — On a traité 21 b. laine de la Plata en suint.

Peaux de mouton. — On a fait 7 balles peaux de Buenos-Ayres, dont 5 b. primas, 1 b. prima secunda et 1 b. secunda à fr. 122 1/2 par 100 kil.

Pétrole. — Calme. On a payé le disp. 27 3/4, le cour. du mois 27 1/2. On cote : disp. 27 3/4, le courant du mois 27 3/4, juill. 28 1/2, août 29, sept. 30, trois derniers mois 30 3/4, 4 de de 30 1/2.

Riz. — On a fait env. 500 balles riz pelé divers.

Saindoux. — Marché calme et sans changement dans les prix ; Wilcox disp. fl. 33 1/4 à 34 1/2 nominal ; les autres marques fl. 33. Sur livraison il ne s'est rien fait.

Le marché clôture en baisse. Wilcox disp. fl. 33 3/4 à 34. Sur livraison, embarquement juin 32 1/2 ; de sur juin, 32 3/4, par 50 kil.

Salaisons. — La faiblesse pour cet article continue : short middles fr. 127 à 128 ; long middles 124 à 125 par 100 kil. sans affaires.

Sucres betteraves. — On cote 88° degrés fr. 53 pour disponible, franc de droit.

Tabac. — Marché très ferme et en hausse avec ventes actives. On a traité 256 bouc. Kentucky et 21 de Virginie,

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 31 mai. — 6 heures du soir

Huile de colza	79 50	Id. juin	61 25
Id. courant	79 25 50	Id. juillet aout	62
Id. juin	79 50	Raffinée	138 à 139
Id. juill-t aout	80	Farine 5 m. c.	63 25
Id. 4 dern	82	Id. juin	63 25
Id. 4 prem.	81 25	Id. 4 de sep	63 75
Huile de lin d.	78	Id. juil-août	64
Id. courant	66	Farine sup	61 61 25
Id. juin	65 25	Id. juin	61 61 25
Id. juillet aout	66	Id. 4 s	62 75
Id. 4 dern	66 50	Id. juil-août	62 50
Id. 4 prem.	67	Darbley	65
Spiritueux d	48	Blés courant	29 29 25
Id. courant	48 47 75	Id. juin	29
Id. juin	48 50	Id. 4 de s	31
Id. juillet aout	48 50	Id. juil-août	29 50 25
Id. 4 der.	50 50	Seigle courant	2
Sucre 88 d. 10 13	5 50	Id. juin	19 75
Id. bq clair	5 75	Id. 4 de s	20 20 25
Id. blanc 3e	61 25 75	Id. juil-août	19 50
Id. 4 octobre	60		

Cours officiels de la Bourse

31 mai. — 5 h. soir.

Huiles de Colza en f. d.	79 50	Certificat de sortie	74 75 74 50
Id. en cuves	81	Mélasse de 1,100 k.	25
Id. épurée	69	Id. de raffinerie	60 50
Huiles de lin en fûts d.	66	Spiritueux 1 litre qté	48
Id. en cuves	67 50	Farines 9 m. 159 k. d.	63 25
Sucre 90 d. 10 à 13 d.	5	Id. supérieur	61 25
Id. 7/8 disp.	58 25	Suifs	101
Id. blanc 3 disp.		Huiles	175
Id. bonne sorte	136	Rio	150
Cacaos 100 k. Para	170	Guayaquil	150
Cafés 100 k. ent. Java	220	Trinidad	170
Id. Haïti	100	Caraque	200 à 600
Id. Ceylan	190		
Id. belle sorte	130		

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cours pr.	Cours du 30 mai
Courcelles-L.	940	
Crespin-lez A.	106 25	
Marly	500	
Annœulin-D.	420	
St-Aldegonde		

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 du 31 MAI

SUCRES	Cours offic.	offert	Demand
Sucre ind. 88 degr.			
— — 3/7 à 9			
— — pair 6 k. 1.	144		
Sucre n° 3			
— 10/21			
3/6 betterave, disp.	46		
— courant logé.			
— fin, fin q. dis. au			
— courant logé			
— Mélasse disposa.		46 50	46
— — 1 février.			
— — 4 janvier			
— — à d'été			
— — 4 dern		49 50	49
— — 8 proch.		47 50	47

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 2 Juin 1876.

Deux heures. — La liquidation de nos rentes ressemble à toutes les précédentes ; toujours le même bon marché des reports et avantages pour les acheteurs. Les vendeurs, malgré toutes les inquiétudes politiques, se voient forcés d'attendre encore pour retirer quelques profits de leurs positions.

Les meneurs ont eu raison de ne pas prendre peur et de maintenir les prix de nos Rentes, aujourd'hui ils en récoltent tous les bénéfices

Généralement nous recevons la dixième cote des Consolidés anglais avant deux heures ; on s'étonne pourquoi à 2 heures 1/2 nous n'avons pas encore reçu de nouvelles de cette cote ; on fait circuler qu'elle doit nous annoncer un 1/4 0/0 de hausse, et avec ce bruit on vient de faire dépasser le cours de 105 à notre 5 0/0. Si cette hausse ne se confirme pas, il est bien probable qu'une partie de la reprise sera perdue avant la fin de la Bourse.

Les valeurs sont plus faibles.

Nous cotons les valeurs du Canal de Suez avec 5 fr. de perte.

Le Mobilier français vient de fléchir à 147.

Les Autrichiens ont fait 536 et les Lombards 167.

Les actions de la Banque ottomane maintiennent leurs cours de la veille.

La Rente italienne est revenue à 72.

La Rente turque a fait 13 20 et 13 65.

Les obligations égyptiennes 1873 sont à 185.

Les obligations du Crédit foncier de Russie ont progressé de 2 fr.

Les obligations des Charentes sont à 297 et les Orléans à Châlons à 2 3.

Les achats de Rentes françaises au comptant ont été de 20,000 fr. en 3 0/0 et 45,000 fr. en 5 0/0.

Trois heures. — Comme nous l'avions prévu, la cote anglaise n'a pas confirmé la hausse annoncée et nos rentes ont réactionné, le 3 0/0 à 67 75 et le 5 0/0 104 72.

CHANGES ET MONNAIES

VALEURS SE NÉGOCIANT A TROIS MOIS

	A trois mois.				
Escompte.					
1	Amsterdam	207 12	207 12	4	0/0
3 1/2	Allemagne	1 12	1 12	6	0/0
6	Madrid	500	500	4	0/0
6	Barcelone	5 1	5 2	4	0/0
6	Lisbonne	546 12	547 12	4	0/0
5	Vienne	205 12	205	4	0/0
	Trieste			4	0/0
6 1/2	Saint Pétersbourg	323	326	4	0/0
	A courte échéance				
2 0/0	Amsterdam	206 12	207	4	0/0
3 1/2	Allemagne	122	122 12	4	0/0
6 0/0	Madrid	499	500	4	0/0
6 0/0	Barcelone	5 2	5 3	4	0/0
6 0/0	Lisbonne	545	547 12	4	0/0
5	Vienne	206	205 12	4	0/0
	Trieste		0/0	4	0/0
6 1/2	Saint-Pétersbourg	325 12	326 12	4	0/0

VALEURS SE NÉGOCIANT A VUE

	A trois mois				
2	Londres	25 22	25 27	2	
2 1/2	Belgique	1 6	pair	2 1/2	
5	Italie	7 18	7 20	5 0/0	
2 1/2	Suisse	pair	1/8	2 1/2	
	A courte échéance				
2	Londres	25 21	25 26	2	
2 1/2	Belgique	3/8	1/16	2 1/2	
5	Italie	6 12	7 12	5 0/0	
2 1/2	Suisse	1/16	1/16	2 1/2	

Billets de banque étrangers

Anglais		25 13	25 18
Belges		1/4 perte	1/4 perte
Italiens		6	6 1/2
Russes		3 96	4 1/2
All mands	le marck.	1 22 1/2	1 24
Autrichiens	le florin	2 05	2 07

Matières et Monnaies

Or en barre 1000/1000 le kil.		3.424 41	pair
Argent en barre 1000/1000		218 50	110 à 115 0/00 perte
Pièces de 20 francs.		Pair	
Souverains anglais		25 00	25 22
Doubles espagnols			
— indépendante			
Piastres mexicaines		74 50	

EAU DE LA GRANGE

HÉMOSTATIQUE ET VULNÉRAIRE

Cette préparation est employée journellement avec succès dans les *plaies en général, plaies fétides et gangréneuses, de mauvaise nature et des plus anciennes, plaies honteuses, nécroses, sécrétions morbides, blessures profondes* provenant d'instruments tranchants ou d'armes à feu, *brûlures, engelures, inflammations* des parties molles avec œdème ou enflure *ulcères* du col de la matrice, *pertes blanches et hémorragies utérines.*

Son action est presque immédiate dans toutes ces affections ; elle a toujours réussi dans le symptôme **inflammation** et pour guérir les fractures avec écrasement des parties molles, même dans certains cas où l'amputation était jugée indispensable.

Prix : 3 francs

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ALGÉRIE

Vente en gros : Pharmacie Pimpeterre, à Toulouse, qui expedie *franco* par cinq bouteilles ; à Paris, pharmacie centrale de France, Fugot rue Vieille-du-Temple ; à Roubaix, pharmacie COUVREUR ; à Tourcoing, pharmacie DEDEUVILLE ; à Lille, pharmacie LEGRAND. 10446

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en cas de grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc etc.

N° 63.476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46.270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46.218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 288 tasses, 32 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à